

**Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales
N° 03/UC3SB/BE/2019
(Deuxième lancement après avis d'infructuosité)**

Etant donné l'infructuosité de l'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales n°03/UC3SB/BE/2019, portant « **Réalisation des travaux de mise à niveau et réparation de locaux administratifs et pédagogiques de la faculté de médecine (campus des chalets des pins et campus CHIHANI Bachir) de l'université de Constantine 3 - Salah BOUBNIDER** » en lot unique – TCE, Le Recteur de l'université Constantine 3 Salah BOUBNIDER lance pour la deuxième fois cet avis d'appel d'offres. Ce dernier s'adresse aux opérateurs économiques ; personnes physiques ou morales ; justifiant de :

- 1- Un certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie trois (03) et plus en bâtiment TCE comme activité principale.
- 2- Ayant déjà réalisé des projets similaires et valorisés à dix millions de dinars algériens (10 000 000 DA) au minimum.

Etant donné l'éparpillement géographique des lieux où doivent se dérouler les travaux, et vu l'ampleur des travaux et la qualification requise, les micros entreprises ne sont pas concernés par le présent appel d'offres. Le retrait du cahier des charges peut s'effectuer dès la première (1^{ère}) parution de cet avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans la presse, auprès du bureau des marchés de l'université Constantine 3, qui se trouve au troisième (3^{ème}) étage du rectorat. Les opérateurs intéressés peuvent retirer le cahier des charges en s'acquittant de la somme de trois mille dinars Algériens (3 000 DA) non remboursables. Le cahier des charges ne peut être retiré que par le soumissionnaire ou son représentant désigné à cet effet. A ce titre, les opérateurs sont priés de ramener leur cachet pour signer le registre de retrait des cahiers des charges.

L'offre se compose de trois (03) dossiers : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Chaque dossier doit être inséré dans une enveloppe séparée et cachetée. Les indications à porter sur chaque enveloppe sont : Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales n°03/USBC3/BE/2019 (Deuxième lancement), la dénomination de l'entreprise, l'objet de l'appel d'offres « **Réalisation des travaux de mise à niveau et réparation de locaux administratifs et pédagogiques de la faculté de médecine (campus des chalets des pins et campus CHIHANI Bachir) de l'université de Constantine 3 - Salah BOUBNIDER** » en lot unique – TCE, ainsi que la mention "Dossier de candidature", "Offre technique" ou "Offre financière" selon le cas. Ces trois (03) enveloppes sont mises dans une autre quatrième (4^{ème}) enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention "A n'ouvrir que par la commission

d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'Offres n° 03/USBC3/BE/2018 (Deuxième lancement), « Réalisation des travaux de mise à niveau et réparation de locaux administratifs et pédagogiques de la faculté de médecine (campus des chalets des pins et campus CHIHANI Bachir) de l'université de Constantine 3 - Salah BOUBNIDER » en lot unique – TCE.

L'offre doit être faite en remplissant de manière manuscrite le cahier des charges original (celui portant le cachet de la commission des marchés sur toutes ses pages). Les documents constituant l'offre sont :

1 - Dossier de candidature

- la déclaration de probité (Annexe I) ;
- la déclaration de candidature (Annexe II) ;
- les statuts pour les sociétés ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant la (les) personne (s) à engager la société ;
- l'attestation de qualification et de classification professionnelle de catégorie trois (03) ou plus en bâtiment TCE comme activité principale ;
- les références professionnelles (certificats de bonne exécution des exercices 2016, 2017, 2018 et 2019).
- les bilans financiers des trois dernières années (2015, 2016 et 2017), visés par les services des impôts et certifiés par un commissaire aux comptes ;
- les instructions aux soumissionnaires, paraphées au verso de toutes les pages, signés et cachetés aux endroits requis ;

2- Offre technique :

- la déclaration à souscrire (Annexe III) ;
- la liste des moyens humains à utiliser pour le projet (joindre obligatoirement les attestations d'affiliation à la CNAS et à la CACOBATPH, selon le cas, accompagnées par les diplômes concernant des cadres, en cours de validité) ;
- la liste des moyens matériels (joindre obligatoirement les copies des cartes grises ou toute autre pièce justificative et police d'assurance de moins d'une année) ;
- Planning des travaux et délai de réalisation ;
- le mémoire technique justificatif ;
- les cahiers de l'offre technique (CCAG, CPTC, CPS), paraphés au verso de toutes les pages, datés, signés et cachetés aux endroits requis et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté », daté, signé et cacheté ;
- l'engagement pour le délai d'exécution (Annexe V) ;

3- Offre financière :

- la lettre de soumission (Annexe IV) remplie, datée, signée et cachetée ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU), rempli, daté, signé et cacheté ;

- le détail quantitatif et estimatif (DQE), rempli, daté, signé et cacheté ;
- la fiche récapitulative remplie, datée, signée et cachetée.

Les documents demandés sont des photocopies conformes aux originaux. *Ils doivent être valides le jour de l'ouverture des plis.* La durée accordée pour la préparation de l'offre est fixée à **quinze (15)** jours par référence à la date de la première (1^{ère}) publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics. Les offres doivent être déposées au bureau des marchés de l'université de Constantine 3 Salah Bounider. La durée de la validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois. Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Le créneau horaire de dépôt des offres est fixé le jour limite de dépôt des offres de huit heures 30 minutes (08h30) à onze (11h00) heures. L'heure d'ouverture des plis est fixée le jour limite de dépôt des offres à onze (11.00) heures, en salle de réunions du vice rectorat du Développement de la Prospective et de l'Orientation, qui se trouve au troisième (3^{ème}) étage du rectorat de l'université. Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires désireux d'y assister aux travaux de la commission lors de la séance d'ouverture des plis.

Le Recteur